

Les gaullistes, de la Libération à la création du RPF

Texte de la conférence prononcée par Serge BERSTEIN, professeur d'histoire à l'université de Paris X Nanterre, le 15 janvier 1986, à la bibliothèque de l'Institut Charles de Gaulle, dans le cadre du cycle de formation « Les gaullistes et de Gaulle ».

La période 1944-1947 présente, dans l'histoire du gaullisme et pour un historien politique, un intérêt particulièrement vif : c'est en effet à ce moment que le gaullisme change de signification — et c'est autour des explications de cette mutation que j'orienterai mon exposé — pour passer du gaullisme de la Résistance au gaullisme politique qui s'incarnera au printemps 1947 dans le R.P.F. Cette mutation est due tant aux circonstances qu'à la volonté même du général de Gaulle et s'accompagne d'une profonde modification du groupe de ceux qu'on appelle les gaullistes.

Du gaullisme de guerre au gaullisme politique

C'est à cette époque en effet qu'on voit se séparer progressivement du général de Gaulle une grande partie de ceux qui ont formé le groupe des gaullistes de la Résistance, les gaullistes historiques, et qu'on aboutit à la définition d'un gaullisme politique, celui du R.P.F., par retranchement par rapport au précédent. Ceci bien que ce retranchement n'oblité pas pour autant le souvenir du gaullisme de guerre ce qui contribue à rendre les choses plus complexes qu'il n'y paraît d'abord.

Cette période est bien connue, parce que de nombreux témoins ont livré leurs souvenirs à commencer par le général de Gaulle lui-même qui, à travers ses Mémoires de guerre et ses Mémoires d'espoir, a dit ce qu'il souhaitait que l'histoire retienne de lui, de son attitude, du comportement de ceux qui l'entouraient pendant cette période, et, comme il est légitime, la méthode des historiens consiste à pratiquer le doute méthodique sur ce type de témoignages même venant du général de Gaulle. Aussi aujourd'hui le temps est-il venu des tentatives de synthèse et des travaux historiques.

Les deux qu'il faut citer sur cette période, même si ce choix est injuste et trop restreint, sont d'une part, le second tome de la biographie du général de Gaulle par Jean Lacouture qui couvre cette période, tient compte de l'ensemble des travaux, des réflexions, des mémoires parus sur cette question, qui prend parti, tranche, mais en exposant assez largement les pièces du dossier. L'autre livre, plus universitaire est celui de Jean Chariot, le gaullisme d'opposition, qui examine en particulier les circonstances de la naissance du R.P.F.

A partir de ces sources désormais nombreuses, de ces témoignages parfois contradictoires et entre lesquels il est difficile de trancher, j'essaierai d'évoquer à mon tour les principales pièces de ce dossier en essayant de déterminer dans cette évolution du gaullisme de la Résistance au gaullisme politique, trois temps forts : le point de départ en 1944 en examinant ce que représente ce gaullisme de 1944, moment privilégié s'il en est, puisque l'on peut considérer qu'une sorte d'unanimité, assez rare dans notre histoire nationale, s'opère autour du général de Gaulle, sinon de la part de toute l'opinion publique française, au moins de celle de la partie de l'opinion publique qui s'exprime à cette époque. Le deuxième temps serait celui de l'échec du gaullisme de gouvernement qui couvre les mois allant d'août 1944 à janvier 1946, donc au

départ du général de Gaulle, période extrêmement intéressante à étudier dans la mesure où l'on voit le général de Gaulle faire une expérience en grandeur réelle, c'est-à-dire confronter la manière dont il a envisagé son rôle aux réalités de la France de l'époque, confrontation qui, à mon avis, s'achève par un échec.

Troisième temps enfin, celui que l'on pourrait intituler « vers la création d'un gaullisme politique » qui prenant acte de cet échec va tenter sur de nouvelles bases de permettre l'action politique du général de Gaulle telle qu'il l'envisage et je m'arrêterai bien entendu à la création officielle du R.P.F., c'est-à-dire aux deux discours couplés de Bruneval le 30 mars 1947 et de Strasbourg quelques jours plus tard.

Un gaullisme unanimiste

Il faut préciser d'emblée que toute analyse de l'opinion publique en 1944 doit tenir compte du fait qu'il y a alors une opinion qui ne s'exprime pas : celle qui a suivi le maréchal Pétain, les nostalgiques du vichysme, l'étroite minorité qui a véritablement collaboré. Elle est difficile à évaluer en réalité : Jean Lacouture croit pouvoir la fixer à environ 1/4 de la population française. Je ne sais pas très bien, d'ailleurs, sur quelle base on peut fonder cette appréciation, mais elle ne me semble pas déraisonnable. Je vous la livre pour ce qu'elle vaut, sans prendre parti.

Pour le reste, c'est-à-dire pour les 3/4 de l'opinion qui approuvent l'action qu'a conduite le général de Gaulle pendant la guerre ou n'ont pas d'avis, ou ne l'expriment pas, le général de Gaulle apparaît comme une personnalité incontestée ; il est le Libérateur. Il est l'homme qui a su faire participer les troupes françaises à la libération du territoire, faire entrer la division Leclerc dans Paris, est venu sur ses talons affirmer que la capitale a été libérée par les Français eux-mêmes, il est l'homme grâce à qui la France fait, aux yeux de la plus grande partie de l'opinion publique, partie du camp des vainqueurs.

1. La restauration de l'Etat

Il est aussi le restaurateur de l'Etat et je crois que c'est le deuxième volet capital de l'image publique du général de Gaulle : il a fait rentrer dans le rang, parfois brutalement, ceux qui prétendaient opposer au pouvoir gouvernemental qu'il représentait l'autorité des organes de la Résistance et en premier lieu celle du Conseil National de la Résistance. On peut admettre, je crois, qu'en dépit de ce qu'écrit à cet égard le général de Gaulle dans ses Mémoires, et il y a aujourd'hui unanimité des historiens sur ce point, qu'il n'y a effectivement pas eu à la Libération de tentative concertée de s'opposer au pouvoir du général de Gaulle, que ce soit de la part du C.N.R. qui, au demeurant, n'en avait guère les moyens, ou de celle du Parti communiste. Les études historiques ont fait justice de l'idée que le Parti communiste français qui, lui, en avait les moyens à coup sûr, ait voulu, souhaité ou pensé déclencher une insurrection à la Libération.

En tout état de cause, le général de Gaulle a bien incontestablement réduit les cas d'indiscipline, probablement marginaux, probablement issus d'initiatives locales, et contraint d'août à septembre 1944 les dirigeants du maquis, les comités départementaux de libération ou les autorités de fait qui se sont installées ici ou là, à obéir aux autorités instituées par lui en

particulier aux Commissaires de la République. Contraignant par ailleurs les F.F.I, à se fondre dans l'armée régulière ou à se dissoudre, il ne laisse subsister d'autres forces armées que celles de l'Etat.

L'épisode probablement le plus délicat a été celui de ces milices patriotiques, cette sorte de police supplétive créée par le Parti communiste, théoriquement pour maintenir l'ordre et qui à coup sûr constituait un moyen de pression. La dissolution des milices patriotiques est un fait acquis au début de 1945 et on peut dire que la restauration de l'Etat est à ce moment-là achevée pour l'essentiel.

2. La reconnaissance internationale

De plus, cet Etat restauré, le général de Gaulle lui assure une reconnaissance internationale. On sait que la chose n'a pas été évidente en particulier à cause du projet américain de création d'une administration militaire pour les territoires occupés qui devait en quelque sorte constituer un gouvernement militaire de la France, laissant en place l'administration de Vichy. Or, de Gaulle a fait échouer cette opération entre juin et août 1944. L'étape ultime de cette volonté d'écarter toute ingérence de l'étranger et d'interdire le maintien des autorités de Vichy étant la mise en place, dans les quelques jours qui ont suivi la Libération de cette ville, d'un sous-préfet à Bayeux, Raymond Triboulet, substitué au sous-préfet de Vichy qui s'incline. La reconnaissance nationale s'ajoutant à la reconnaissance internationale s'opère avec la descente des Champs-Élysées le 26 août 1944 où une sorte de plébiscite de fait va montrer à l'étranger que la population française considère le général de Gaulle comme le véritable chef du gouvernement.

En septembre 1944, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis reconnaissent le gouvernement provisoire. Le voyage en Union Soviétique au mois de décembre et la signature du pacte franco-soviétique achèvent cette reconnaissance internationale ; la France recommence à compter sur le plan international même si ce poids retrouvé ne va pas jusqu'à la faire inviter à la conférence de Yalta, ni à celle de Potsdam. Cependant, l'obtention d'une zone d'occupation en Allemagne et le siège permanent qu'elle obtient au Conseil de Sécurité de l'O.N.U. montrent bien qu'elle se fait alors réadmettre dans le concert des grandes puissances.

3. Une France gaulliste ?

Pour toutes ces raisons le général de Gaulle apparaît comme un véritable symbole de la France libérée et dispose d'une incontestable popularité. Selon l'expression célèbre, toute la France est gaulliste en 1944 dans les mêmes conditions et avec le même degré d'objectivité dans l'analyse qui a permis de dire qu'elle était pétainiste en 1940. Alors qu'est-ce que signifie l'expression : la France est gaulliste ? Ou en d'autres termes, qu'est-ce que c'est que ce gaullisme de 1944 ?

Quand on le scrute et qu'on essaie de définir ce qu'est précisément le gaullisme qu'accepte une grande partie de l'opinion française en 1944, il faut bien dire que la réalité se dérobe un peu à l'analyse dès qu'on sort d'une ou deux idées forces que le général de Gaulle a résumées mieux que personne dans cette « certaine idée de la France » dont il a parlé dans ses Mémoires et

dont on peut dire qu'elle réside au fond dans deux thèmes fondamentaux. Le premier est incontestablement le patriotisme qui s'est manifesté par le fait, dès 1940, que le général de Gaulle a refusé, contre l'évidence, d'admettre que la France était définitivement vaincue et que le combat devait cesser : volonté de voir la patrie recouvrer son indépendance, refus de la défaite tant qu'il demeure une possibilité de combattre.

Ce patriotisme, il faut le définir, de façon un peu plus approfondie, en disant que la Nation est une entité qui ne peut se confondre avec le sol de l'hexagone. Le terme « idée » dans l'expression : « une certaine idée de la France » est probablement à retenir pour l'opposer au patriotisme non moins réel, mais très différent de ceux pour qui c'est dans le sol national que s'ancre l'idée de patrie.

La deuxième idée est celle d'une légitimité historique différente de la légalité formelle. Bien que la France Libre ait mis en cause, pour des raisons juridiques sur le détail desquelles je ne m'attarderai pas, la légalité de la décision de l'Assemblée nationale du 10 juillet 1940 donnant les pleins pouvoirs au maréchal Pétain (une contestation dont on sait qu'elle a été opérée sur les arguments du professeur René Cassin), c'est beaucoup plus en raison d'une légitimité historique qui dépasse les aspects constitutionnels que le général de Gaulle a fondé son action et considéré que la France Libre qu'il avait créée était la seule représentante de la souveraineté nationale. Autrement dit, être gaulliste, en 1945, c'est avoir considéré que le gouvernement de Vichy, parce qu'il avait accepté la défaite, avait perdu tout droit à représenter la patrie, alors que les hommes groupés autour du général de Gaulle, parce qu'ils continuaient le combat, étaient les seuls héritiers légitimes de la République.

C'est au nom de cette conception de légitimité historique et de continuité française assumées par la France Libre que le général de Gaulle, dans une scène qui a souvent été décrite, refuse, en août 1944, comme le lui demandait Georges Bidault, de proclamer la République du haut du balcon de l'Hôtel de Ville, estimant qu'elle n'avait jamais cessé d'exister, incarnée tour à tour par la France Libre, la France Combattante et le Comité de défense de l'Empire, le Comité national de Londres, le Comité français de libération nationale d'Alper, et le Gouvernement provisoire de la République française.

Peut-on aller plus loin que cette définition très vague qui permet d'englober tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont reconnu le général de Gaulle comme chef de la Résistance ? Je ne le crois pas, et si j'insiste sur le caractère finalement un peu flou fondé sur les quelques idées simples et fortes du gaullisme de 1944, c'est que le problème va se poser de savoir si ces quelques idées simples sont opérantes lorsque reprend la vie politique avec toute sa complexité.

4. Naissance d'un gaullisme politique ?

Cependant à l'intérieur de cette masse gaulliste considérable il faut introduire des nuances. Il y a dans ce gaullisme unanimiste certains gaullistes qui apparaissent plus gaullistes que d'autres. D'abord ceux que l'on peut considérer comme les gaullistes de cœur, c'est-à-dire ceux qui ont suivi le général de Gaulle à Londres, qui ont fait partie de ses gouvernements, se sont investis dans le combat de la France Libre et qui, en règle générale, sont reliés au général de Gaulle par des liens d'allégeance personnelle et pas seulement par un certain nombre d'idées politiques. Il s'agit d'un noyau très restreint de « Compagnons », pour reprendre une terminologie qui a connu, on le sait, un assez long succès, qui suivent le général de Gaulle en tout état de cause.

Cependant même à ce niveau, l'allégeance gaulliste n'est pas dépourvue de certaines ambiguïtés parce qu'elle n'est pas, et ne peut pas être, compte tenu du caractère très vague du gaullisme, exclusive de choix politiques partisans, elle est au fond d'une autre nature que l'adhésion à un parti politique et, tout naturellement, un certain nombre de gaullistes vont entrer dans des formations politiques de leur choix sans avoir pour autant l'impression de renier leur attachement au général de Gaulle. Un grand nombre d'entre eux vont se retrouver au M.R.P., ce sont des hommes comme Maurice Schumann, Louis Terrenoire ou Edmond Michelet. D'autres vont au Parti radical, ce sera le cas de Michel Debré ou de Jacques Chaban-Delmas. D'où ce qu'on appellera plus tard à l'époque de la création du R.P.F., la « bigamie », et qui, en 1945, ne pose aucun problème, puisque le général de Gaulle, comme nous allons le voir, refuse le choix partisan.

Il y a, et c'est une autre catégorie, les gaullistes de raison, c'est-à-dire les membres de grandes formations politiques organisées et, en particulier, celles à forte structure idéologique de l'avant-guerre, qui ont depuis longtemps fait allégeance à un parti politique et qui font passer cette allégeance avant leur fidélité au général de Gaulle, y compris parmi ceux qui ont été de très proches compagnons du général de Gaulle, comme André Philip, qui s'estime socialiste avant tout. Philip prévient d'ailleurs le général de Gaulle lorsqu'il devient commissaire dans le C.F.L.N., qu'il est avec lui pendant le temps de la guerre pour obtenir la victoire, mais qu'il est avant tout socialiste, ce qu'il montrera d'ailleurs de façon éclatante dès les premiers mois qui suivent la Libération.

Faut-il compter dans ces gaullistes de 1944 les hommes du Parti communiste ? Oui, dans la mesure où le Parti communiste ne conteste pas le rôle, tout au moins de symbole de la Résistance, du général de Gaulle, mais il est très clair que, pour les membres du Parti communiste, cette reconnaissance apparaît comme assez formelle : c'est bien entendu avant tout la fidélité à leur parti qui guide les communistes qui travaillent avec le général de Gaulle. Enfin il y aurait ceux que l'on pourrait appeler les gaullistes d'instinct, qu'il ne faudrait pas chercher dans les partis politiques, mais dans les masses de l'opinion publique, qui sont gaullistes parce que le gaullisme est dans l'air, que le gaullisme c'est la Libération, la fin de l'occupation, le début d'une ère nouvelle. Ceux-là n'en font pas nécessairement une analyse rationnelle, il y a certes un attachement au personnage historique, mais qui n'est ni l'attachement de cœur des compagnons, ni l'attachement de raison des hommes politiques. Ce gaullisme-là ne forme sûrement pas un groupe cohérent, c'est une nébuleuse fort ambiguë, compte tenu des motivations diverses de ceux qui en font partie, et qui ne peut avoir de cohésion qu'aussi longtemps que les événements n'impliquent pas de choix définitif.

Pour résumer on peut dire, me semble-t-il, que le gaullisme issu de la Résistance peut constituer un programme de guerre, mais qu'il est sûrement insuffisant pour élaborer et soutenir une plate-forme de gouvernement. Or, le général de Gaulle, entre août 1944 et janvier 1946, s'en tient à cette définition du gaullisme de guerre : c'est probablement là une des raisons de son échec en janvier 1946.

Les gaullistes à l'épreuve du gouvernement

1. La renaissance des partis

Le fait nouveau et déterminant, une fois la libération acquise, est incontestablement la renaissance des partis politiques. Les rapports qui se créent entre le général de Gaulle et les partis politiques deviennent alors essentiels. Dans un premier temps le général de Gaulle, et d'une manière plus globale, les gaullistes de Londres avaient manifesté envers les partis politiques une très grande méfiance, explicable essentiellement parce qu'ils les jugent responsables de l'affaiblissement de la III^e République et de la défaite. Il faut dire d'ailleurs que cette méfiance envers les partis politiques, jugés responsables du déclin de la III^e République, et de son effondrement final, est largement partagée par les mouvements de résistance intérieure même lorsqu'ils ne sont pas encore, avant 1942, rattachés au général de Gaulle par les liens qui s'établissent ensuite.

Aussi est-il vrai que les dirigeants politiques un peu en vue de la III^e République, qui arrivent à Londres dans les semaines qui suivent la défaite, sont accueillis plutôt froidement : on cite toujours, parce que c'est un des cas les plus célèbres, l'exemple de Pierre Cot, fortement marqué à la fois comme un homme du Front Populaire et par son action très contestée à la tête du ministère de l'Air (les carences de l'aviation française étant jugées d'un poids très lourd dans la défaite), qui est fort mal accueilli à Londres et finit d'ailleurs par aller s'installer aux Etats-Unis.

En tout cas l'idée dominante des années 1940-42 est celle que met en avant Pierre Brossolette, lui-même ancien membre de la S.F.I.O., mais qui est le premier à considérer que le parti socialiste est mort et qu'il n'y a pas lieu de le ressusciter : il faut, après la Libération, se débarrasser des anciens partis politiques et créer un parti neuf avec les forces nouvelles qui ont manifesté dans la Résistance leur dynamisme, un grand parti des mouvements de la Résistance.

Cette idée de Pierre Brossolette assez largement partagée, semble-t-il, à Londres, alimente les soupçons de dictature (rejeter les partis politiques c'est rejeter en quelque sorte les bases de la vie parlementaire) qui sont ceux du président Roosevelt, lequel manifestera une méfiance permanente à l'égard du général de Gaulle et ne cessera de voir en lui un apprenti dictateur. Il est aussi à l'origine de la méfiance des dirigeants des mouvements de résistance assez fortement colorés à gauche qui comme Christian Pineau (de Libération-Nord), vont à Londres voir si ce général est bien maurassien, comme on le murmure ici ou là, ou comme Emmanuel d'Astier de La Vigerie qui vient pourtant d'un milieu où ce type de prévention ne joue guère, mais qui, avec les syndicalistes qui dirigent pour l'essentiel Libération-Sud, manifeste lui aussi une assez grande méfiance. C'est cette méfiance qui explique en particulier ce qui va se passer en 1943, et qu'il est nécessaire de connaître pour comprendre les événements de la Libération.

En effet, le général de Gaulle et son entourage prennent alors conscience que si le Comité Français de Libération Nationale veut être représentatif aussi bien aux yeux des Français qu'à ceux des grandes puissances alliées, il lui faut obtenir la caution des partis politiques traditionnels considérés, en particulier par l'étranger, comme les représentants légitimes de l'opinion publique. C'est à Jean Moulin que l'on doit alors l'idée, vivement combattue par

Pierre Brossolette, de restaurer en quelque sorte les partis politiques en les faisant entrer es qualité au Conseil National de la Résistance créé en mai 1943. La chose est explicable pour le parti communiste, effectivement engagé en tant que parti dans la Résistance, ou pour le parti socialiste dont on peut admettre qu'il est représenté à l'époque par le Comité d'Action Socialiste créé par Daniel Mayer en 1941 et qui, en 1943, se transforme en parti S.F.I.O. Mais c'est déjà plus surprenant pour des partis qui n'existent plus depuis la défaite, qu'il s'agisse du parti radical ou des différents partis modérés. Pourtant, et parce qu'il joue la représentativité, le général de Gaulle ou, plus exactement, son délégué Jean Moulin, va s'efforcer de les faire participer au Conseil National de la Résistance, non sans mal puisqu'il faut trouver des représentants « présentables », c'est-à-dire des hommes qui si possible n'ont pas voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, ce qui n'est pas toujours facile...

Mais, en permettant la renaissance des partis politiques on leur décerne collectivement un brevet de résistance.

2. Les mouvements issus de la Résistance

Le projet de grand parti de la Résistance a donc, d'ores et déjà, du plomb dans l'aile au moment de la Libération ; il n'est pas abandonné parce que les hommes des mouvements de résistance sont toujours méfiants envers les partis politiques, mais on peut se demander quelle est sa réalité à partir du moment où l'échiquier politique est déjà occupé en 1944 par les partis qui existaient en 1940. Il reste cependant qu'à côté de ces partis dont certains, d'ailleurs, ne réussiront pas à renaître vraiment — la Fédération Républicaine ou l'Alliance Démocratique — il y a les mouvements de résistance, qui se constituent en fait en deux grands rassemblements : d'une part le Front National animé par le parti communiste, d'autre part le Mouvement de Libération Nationale qui regroupe un certain nombre de mouvements de résistance non communistes de zone nord et de zone sud.

Dès lors une question importante se pose, c'est de savoir ce que l'on va faire dans l'avenir de ces rassemblements de mouvements de résistance. L'on constate que deux projets se font jour. D'abord celui du parti communiste qui vise, à cette époque, à apparaître comme le parti de la Résistance et donc à rassembler autour de lui l'ensemble des mouvements de résistance. D'où la proposition, au congrès du Mouvement de Libération Nationale de janvier 1945, d'une unification entre le Front National et le Mouvement de Libération Nationale. Le congrès de janvier 1945 du M.L.N. a donc à faire face à une O.P.A. du parti communiste sur la Résistance représentée. Ce sera un échec dans la mesure où la majorité du M.L.N., suivant en particulier André Malraux dont l'intervention a été particulièrement remarquable, Jacques Baumel et un certain nombre d'autres, refuse cette fusion. Ce qui n'empêchera pas le parti communiste de poursuivre l'opération, puisque le Front National décidera, pour sa part, l'unification avec le M.L.N. qui vient de la refuser, et que la minorité pro-communiste du M.L.N. qui est loin d'être négligeable accepte l'union avec le Front National au sein du Mouvement Unifié de la Résistance Française qui sera un vaste regroupement de mouvements de résistance, mais qui n'aura qu'une existence précaire.

Mais ce qui est plus intéressant pour notre propos, c'est ce qu'il advient de la majorité du M.L.N. qui s'efforce alors de constituer un parti résistant — reprise, mais très diminuée, du projet Brossolette de 1942 — qui se placerait sous le patronage du général de Gaulle : c'est la création, en décembre 1944, de l'Union Travailleuse créée par Ribière et Maître Izard, puis son

élargissement avec la création en juin 1945 de l'U.D.S.R. (Union Démocratique et Socialiste de la Résistance) qui sera finalement le dernier avatar du grand parti de la Résistance. Mais cette U.D.S.R. ne sera jamais qu'un assez petit groupe, devra conclure d'abord un accord avec la S.F.I.O. pour finalement s'apparenter aux radicaux.

Pourquoi cet échec ? En très grande partie parce que le général de Gaulle refuse de soutenir l'entreprise ; en effet, les principaux dirigeants de cette nouvelle formation, en particulier Ribière, Izard, Léo Hamon vont trouver le général de Gaulle au moment où ils songent à mettre sur les rails ce parti politique, et lui demandent de le parrainer, or, ils se heurtent au refus du général de Gaulle. Pour quelles raisons ? D'abord, me semble-t-il, en raison de la volonté qu'il continue à manifester, après la Libération, de se tenir au-dessus des partis politiques ; il considère qu'il n'a rien à faire, lui qui représente en quelque sorte la Nation, avec des partis qui, par définition n'en sont que des fractions, dont l'action conduit nécessairement à diviser l'ensemble national. Il y a donc une sorte d'antinomie entre la manière dont le général de Gaulle considère son personnage et la nature même des partis politiques : il veut être le rassembleur, il veut rester fidèle au gaullisme unanimiste de la période de guerre, ce qui lui interdit d'entrer dans le jeu fractionnel des partis.

Le second élément d'explication c'est que le général de Gaulle ne souhaite pas, au début de 1945, gêner l'essor du M.R.P. dont il considère les débuts avec une certaine sympathie. Il est vrai que le M.R.P. du début de 1945 se veut proche du général de Gaulle, il se veut « parti gaulliste » par excellence, et va même s'intituler bientôt le « parti de la fidélité ». Les sondages que nous possédons sur l'époque montrent que l'opinion publique perçoit également le M.R.P. comme le parti exprimant le plus exactement les vues du général de Gaulle. Par ailleurs, nous savons qu'il a poussé alors vers le M.R.P. un certain nombre d'hommes politiques proches de lui, Edmond Michelet par exemple, René Pleven aussi, qui, d'ailleurs, refusera d'aller au M.R.P. bien que le général de Gaulle ait essayé de l'en convaincre. Mais le résultat de ce refus de parrainer l'U.D.S.R. et de ce choix de rester au-dessus des partis tout en témoignant à l'un d'entre eux, le M.R.P., une évidente sympathie, c'est qu'il n'y a pas de parti qui à la Libération soit vraiment lié au général de Gaulle.

3. Le heurt de deux légitimités

Au moment où redémarre la vie politique, l'expérience va montrer que cette absence de parti gaulliste dans une vie politique normale est, à la limite, intenable. En effet, on assiste dès les premiers mois de 1945 à un éclatement très rapide du gaullisme historique dont les termes, c'est-à-dire ce qui sépare le général de Gaulle des partis politiques, ne seront vraiment posés que plus tard ; mais dès 1945 il y a un phénomène évident de distanciation de cette vaste nébuleuse gaulliste de la Libération par rapport au général de Gaulle.

Le parti communiste est le plus rapide, qui joue son propre jeu dès 1944, mais, par nature, il était probablement le plus éloigné du gaullisme. Le parti socialiste S.F.I.O. est reconstitué fortement dès 1944, mais les tendances novatrices, représentées par un homme comme Daniel Mayer, s'y trouvent en quelque sorte fossilisées par le poids des militants d'avant-guerre qui retrouvent les chemins des congrès et entendent redonner au parti socialiste ses traits caractéristiques en particulier, l'attachement inconditionnel au marxisme théorique qui s'accommode cependant de quelque réformisme dans la pratique courante.

L'U.D.S.R. aurait pu être le parti gaulliste. Parmi ses dirigeants des hommes comme Jacques Baumel, René Pleven, Jacques Soustelle, Capitant sont proches du général de Gaulle, mais constituée de ce qui restait de la création des partis politiques à la Libération elle est un groupe extrêmement hétérogène où l'on trouve à côté de ces gaullistes incontestables, des hommes très différents, venus de la III^e République, inscrits là parce qu'ils trouvaient un groupe peu structuré, souple, sans discipline, où l'on était plus à l'aise que dans les grands partis structurés de la Libération. Ainsi un ancien socialiste indépendant comme Maurice Viollette est membre de l'U.D.S.R. parce qu'il y retrouve à peu près ce qu'il trouvait chez les socialistes indépendants, c'est-à-dire une absence de véritable structure partisane.

En revanche, jusqu'en janvier 1946 il est vrai que le M.R.P. colle au général de Gaulle. Nombre de M.R.P. sont des gaullistes de fidélité à commencer par son président, Maurice Schumann, ce qui n'est pas vrai de tous et notamment de son dirigeant le plus en vue, Georges Bidault, dont l'influence est certaine et qui n'a aucune sympathie pour le général de Gaulle. Mais surtout, une fois ses structures politiques créées, le M.R.P. devient une force politique classique avec son autonomie et très vite un impératif fondamental : défendre ses intérêts de parti dans le jeu politique et donc ne suivre le général de Gaulle que dans la mesure où ses options ne contrarient pas les intérêts immédiats du parti.

Il faut donc constater, et le général de Gaulle joue un rôle personnel dans ce processus que, dès 1945, les forces politiques sont solidement reconstruites, y compris le parti radical, fort méfiant envers le général de Gaulle (surtout après le retour de son grand inspirateur Edouard Herriot) et que cette reconstitution se fait en dehors du gaullisme. Mais en quoi cette confrontation entre le général de Gaulle, qui se veut en dehors des partis, au-dessus d'eux, et ces partis fortement structurés va-t-elle conduire à l'échec au pouvoir du général de Gaulle ?

Le grand tournant est pris en octobre 1945. Jusqu'à cette date on se trouve en France en face d'un vide légal : la III^e République s'est effondrée, sa Chambre des Députés, son Sénat n'existent plus, ils sont discrédités et seul Pierre Laval a songé à les remettre en vigueur pour couper l'herbe sous le pied du général de Gaulle. Il n'existe donc plus, ni III^e République, ni nouvelles autorités, ni Constitution, à quoi s'ajoute ce que l'on a appelé le discrédit des élites, c'est-à-dire de la masse des cadres nationaux qui ont plus ou moins accepté le régime de Vichy. Dans ce vide, le seul élément solide, c'est le général de Gaulle, avec une légitimité historique, consacrée par l'accueil que lui a fait la France entre juin et août 1944, et qui remplit le vide institutionnel.

Mais à partir d'octobre 1945 ce n'est plus vrai: dès que le suffrage universel s'est exprimé, que les élections ont eu lieu, il y a une nouvelle légitimité : celle des partis politiques, et particulièrement des trois grands, le parti communiste, la S.F.I.O. et le M.R.P. qui, à eux trois, recueillent 3/4 des voix du corps électoral et les 3/4 des sièges à l'Assemblée Constituante. Le heurt entre ces deux légitimités va être extrêmement rapide et le problème qui se trouve posé c'est de savoir ce que peut peser la légitimité historique dont se réclame le général de Gaulle face à la légitimité populaire dont se réclament les grands partis. Ce débat apparaît comme inévitable en dépit du vote unanime de l'Assemblée Constituante qui fait du général de Gaulle le Président du gouvernement provisoire.

L'histoire de la période qui s'écoule entre novembre 45 et janvier 46 est celle du heurt de ces deux légitimités. Lorsque le parti communiste réclame l'un des trois grands ministères, la Guerre, l'Intérieur ou les Affaires étrangères, au nom de quoi le fait-il ? Au nom du fait que l'électorat français lui a donné 26 % des voix aux élections d'octobre 1945. Lorsque la

majorité de l'Assemblée Constituante et le général de Gaulle s'opposent sur l'affaire du statut des fonctionnaires, sur les crédits militaires : le célèbre discours du général de Gaulle à l'Assemblée Constituante pose clairement le problème, et dans toute son ampleur : « Est-ce que vous voulez un gouvernement qui gouverne ou bien une assemblée omnipotente ? ». Derrière le gouvernement qui gouverne il y a la légitimité historique, derrière l'assemblée omnipotente il y a le suffrage universel.

Dans ces conditions, le général de Gaulle est en quelque sorte perdant d'avance et s'en rend compte assez rapidement. S'inquiétant de ce qui est, à ses yeux, l'essentiel, c'est-à-dire la future constitution de la France et demandant à être informé des travaux de la Commission de la Constitution, il s'entend répondre par le rapporteur de celle-ci (qui est à l'époque François de Menthon, un des dirigeants du M.R.P., le « parti de la fidélité »), qu'il n'a pas à lui rendre compte de ce qui se passe à la Commission de la Constitution puisque lui, général de Gaulle, n'est pas un élu du suffrage universel à la différence des membres de l'Assemblée Constituante. Par conséquent, dès ce moment, le général de Gaulle apparaît comme dépourvu de moyens face à la volonté des élus du suffrage universel. Dans ces conditions, on comprend fort bien la démission du 21 janvier 1946 qui n'est probablement pas un renoncement (là-dessus il y a un accord d'à peu près tous ses témoins, des commentateurs et des historiens), mais volonté de créer un choc dans l'opinion publique.

La démission du 21 janvier 1946 est, me semble-t-il, à la fois le constat d'une impuissance — le général de Gaulle ne peut rien face aux élus — mais en même temps la volonté d'un redressement : il pense qu'en faisant appel directement à l'opinion publique, il provoquera un mouvement d'opinion qui conduira à son rappel. C'est la constatation que, là encore, l'analyse est erronée qui va le conduire à aller en définitive là où il s'était refusé d'aller : vers un gaullisme politique.

Vers la création d'un gaullisme politique

Le gaullisme politique résulte donc du sentiment d'impasse dans lequel va se trouver enfermé le général de Gaulle après son départ. Si le général de Gaulle avait pour objectif, en démissionnant, son rappel immédiat à court terme, l'échec est patent et on peut admettre que la démission du 21 janvier 1946 est à cet égard une erreur tactique. Elle provoque une grande surprise dans l'opinion publique, mais il est probablement excessif de parler d'émotion. Le M.R.P., « parti de la fidélité », ne le suit pas dans sa retraite : il est en fait divisé entre ceux qui sont tentés de suivre le général de Gaulle et ceux qui veulent participer à la vie publique.

On sait que son président Maurice Schumann, qui fait partie des plus proches compagnons du général de Gaulle, décidera finalement que le M.R.P. doit rester au gouvernement malgré le départ du général de Gaulle, et après une intervention du général Billotte qui lui aurait dit sa conviction que si communistes et socialistes étaient laissés seuls à la tête du gouvernement, les Américains interviendraient en France.

En fait, le problème de savoir si le M.R.P. pouvait ou non suivre le général de Gaulle dans sa retraite ne me semble pas être le vrai problème. Il était illusoire de penser et probablement le général de Gaulle ne le souhaitait pas lui-même, que le M.R.P. pourrait s'en aller et laisser le gouvernement de la France aux seuls socialistes et communistes — d'ailleurs les socialistes à l'époque ne souhaitaient pas le tête-à-tête avec le parti communiste — ; le vrai problème c'est

l'intégration du M.R.P. au tripartisme et son inaction quant à une éventuelle perspective de retour au pouvoir du général de Gaulle, nouvelle preuve que la vie politique normale, s'exerçant à travers les partis, ne s'accommode guère du refus de la politique prêché par le général de Gaulle. Aussi ce dernier doit-il constater durant les premiers mois de 1946 que la vie politique s'organise sans lui et qu'il se trouve peu à peu marginalisé.

On assiste d'autre part à une sorte d'éparpillement des compagnons qui constituaient le noyau solide du gaullisme et qui étaient restés près de lui pendant toute la période du gouvernement. Quelques-uns, fidèles entre tous, abandonnent toute activité politique dès lors que le général de Gaulle quitte le pouvoir ; c'est un cas assez peu répandu, mais on peut citer au moins deux exemples, celui d'André Malraux et celui de l'économiste Jean-Marcel Jeanneney. D'autres, plus nombreux, vont jouer un rôle politique au sein des partis où souvent, d'ailleurs, le général de Gaulle leur a conseillé d'entrer en 1944, tout en restant en contact avec lui et en entretenant avec l'ancien chef du gouvernement provisoire une correspondance plus ou moins suivie, en lui rendant visite et en lui restant personnellement attachés. C'est le cas d'hommes comme Maurice Schumann, le président du M.R.P., René Pleven qui est alors un des dirigeants de l'U.D.S.R. ou Michel Debré et Jacques Chaban-Delmas qui ont adhéré au parti radical.

Mais les plus nombreux parmi les gaullistes du temps de la Résistance s'éloignent du général de Gaulle pour mener une activité politique sans rapport avec lui. Aussi le petit groupe des « correspondants » ne constitue-t-il plus désormais un réseau d'un poids suffisant pour peser sur la vie politique et l'électrochoc que le Général a voulu administrer à l'opinion avec sa démission ayant échoué (il en a probablement éprouvé de l'amertume), le problème se pose de savoir s'il peut, sans se renier, entrer dans le jeu partisan et transformer en politique la mystique, pour parler comme Péguy, dont il était porteur ?

1. De Marly à Bayeux

C'est pour trouver au fond une voie qui lui permette de peser sur la vie politique sans entrer en politique qu'il va tenter entre le printemps 1946 et le début de l'année 1947 de peser de l'extérieur sur les décisions constitutionnelles. Pendant près d'un an, le général de Gaulle, dépourvu de toute fonction, de tout pouvoir réel, mais continuant à jouir d'un prestige immense, rencontre des hommes politiques, prend des contacts avec ceux de ses fidèles qui sont entrés dans les partis et tente de peser dans la vie nationale depuis Marly, où il se retire avant de gagner Colombey.

En ce qui concerne ce qui lui semble l'essentiel, c'est-à-dire l'élaboration de la Constitution, il n'intervient pas pendant la période des travaux de la première Constituante. Il est vrai que ses positions sont bien connues, que tout le monde sait qu'il a choisi un exécutif fort, mais son choix étant de montrer que la voie qu'il indique est la seule possible, il entend au fond administrer la preuve de l'incapacité des partis qui se sont partagé sa succession, à l'assumer vraiment. Il garde donc le silence pendant qu'à la Commission de la Constitution communistes et socialistes majoritaires se heurtent à un M.R.P. réduit à la défensive, pour aboutir à un projet de constitution dans lequel le Président de la République dépourvu de tout pouvoir, à commencer par celui de choisir le Premier ministre, a un rôle strictement représentatif.

Or, il paraît évident à tout le monde à l'époque que c'est la fonction dans laquelle on va enfermer le général de Gaulle, puisqu'on voit en lui le futur Président de la IV^e République.

Le général de Gaulle laisse le M.R.P. mener campagne pour le rejet du projet au référendum de mai 1946, et continue donc à ne pas se mêler du jeu politique. La victoire du « non » au référendum est pour lui une victoire morale qui semble confirmer son analyse sur l'incapacité des partis à créer des institutions nouvelles et c'est seulement après cet échec, la preuve ayant été à ses yeux administrée, que la voie lui semble libre pour proposer à la Nation la solution constitutionnelle qu'il préconise.

Dans ces conditions, la date choisie pour son retour sur la scène publique, cinq mois après sa retraite de janvier 1946, est apparemment fort opportune. Après le référendum négatif de mai 1946, les élections du 2 juin ont marqué la perte de la majorité que détenaient dans la première Constituante les partis communiste et socialiste, et le M.R.P., qui a été le champion du « non », devient le premier parti de France. Enfin, huit mois après les élections d'octobre 1945, le délai de sept mois fixé par le référendum ayant été dépassé, la France est toujours sans Constitution. On se trouve donc dans une impasse. C'est alors que le général de Gaulle choisit le 16 juin 1946, la cérémonie marquant le second anniversaire de la libération de Bayeux, pour exposer ses conceptions constitutionnelles, qui, espère-t-il, serviront de base aux discussions de la Constituante nouvellement élue.

2. *La « trahison » du M.R.P.*

Il s'agit d'un projet prônant une rigoureuse séparation des pouvoirs, un renforcement du pouvoir exécutif, rejetant l'omnipotence de l'Assemblée, le Parlement se trouvant limité à ses compétences budgétaires et législatives et, enfin, clé de voûte de cet exécutif renforcé, un président de la République ne procédant pas du Parlement mais élu par un collège beaucoup plus large noyant les parlementaires sous le poids des élus locaux, c'est ce que l'on a appelé la Constitution de Bayeux qui sera, on le sait, l'épure de la Constitution de 1958, caractérisée par Jacques Julliard, comme un régime présidentiel appuyé sur les notables. L'objectif du général de Gaulle, s'affirmant toujours au-dessus des partis, est alors de contraindre le M.R.P. à se rallier à ses positions et de provoquer un mouvement d'opinion en faveur de ses thèses.

Or, à cet égard, l'échec est complet. Le M.R.P., sans rejeter le projet de Bayeux, ne s'y rallie pas, et entre très vite dans la voie du compromis avec le parti communiste et la S.F.I.O., acceptant de construire avec eux une Constitution dont la base n'est pas du tout le projet de Bayeux, mais le premier projet constitutionnel. L'action du M.R.P. c'est l'amendement du premier projet constitutionnel. Par conséquent, une fois de plus, le général de Gaulle se trouve marginalisé par l'entente relative du M.R.P. avec les partis de gauche. Ce qu'il apprend des concessions obtenues par le M.R.P. sur le projet constitutionnel n'est pas de nature à le lui rendre acceptable : il voit à l'époque Paul Coste-Floret, rapporteur de la Commission de la Constitution, Maurice Schuman, Pierre-Henri Teitgen qui tour à tour tentent de lui montrer que ce projet est bien meilleur que le précédent, mais sans succès...

Cette demi-trahison du M.R.P. (ou ce qu'il considère comme tel) ne lui laisse plus qu'une issue pour peser sur l'événement : obtenir, et seul cette fois, contre le M.R.P., le parti communiste et la S.F.I.O., un rejet du texte lors du référendum en prenant ouvertement position, cette fois, et contrairement à l'attitude adoptée lors du premier référendum, contre le projet. C'est le 29 septembre 1946, à Épinal, quelques heures après que le texte eut été définitivement adopté par l'Assemblée que le général de Gaulle prononce une condamnation sans appel de ce projet et demande aux Français de voter « non ». Mais, encore une fois, c'est

un échec, puisque le 13 octobre la Constitution est adoptée par 35 % des électeurs inscrits contre 33 % de « non » et 32 % d'abstentions.

Le général de Gaulle se vengera de cet échec par une formule célèbre en disant à propos de la Constitution qu'un tiers de Français s'y était résigné, qu'un tiers l'avait rejetée et qu'un tiers s'en était désintéressé, ce qui résume à peu près la réalité. Il n'en reste pas moins qu'en matière électorale ce sont les chiffres qui comptent, et que ces chiffres traduisent un échec politique incontestable. De novembre 1946 à janvier 1947, c'est dans une totale impuissance que le général de Gaulle assiste à la mise en place des institutions de la IV^e République : les élections de novembre 1946 qui redonnent le premier rang au parti communiste, l'élection du président de la République...

La quasi-rupture avec le M.R.P., née de l'acceptation par celui-ci de la Constitution le convainc qu'il ne peut espérer être l'inspirateur d'un parti dont la logique est visiblement différente de la sienne. Il est donc dépourvu de tout moyen d'action, condamné à la retraite de Colombey et à la rédaction de ses Mémoires ; pour continuer à peser sur la vie politique il n'y a plus qu'une seule solution, passer à l'action politique.

3. Un parti gaulliste ?

A la veille des élections de novembre 1946, les premières élections à l'Assemblée Nationale, le général de Gaulle refuse encore, comme il l'avait fait pour l'U.D.S.R., d'appuyer le parti créé par René Capitant, l'Union Gaulliste, qui prétend défendre ses idées. Il regrette que Capitant ait utilisé le terme de gaulliste, un terme à ses yeux qu'aucun parti ne devrait pouvoir prendre, et le fait d'ailleurs savoir à celui-ci. Il considère avec un certain intérêt la tentative en se demandant à quoi elle va conduire, mais ne fait rien, ni directement, ni indirectement, pour faire savoir qu'il la soutient. Le résultat est un échec : l'Union Gaulliste rassemble 3 % des voix, a 5 députés élus, un sixième se ralliant au groupe, il ne s'agit que d'une tentative mort-née.

Ce n'est, semble-t-il, qu'à partir de septembre 1946 que le général de Gaulle commence à changer d'attitude. C'est le moment (et là je suis Jean Lacouture), où un petit groupe d'anciens de la France Libre se rassemble autour de Malraux pour jeter les bases d'un état-major destiné à soutenir une action politique éventuelle du général de Gaulle. A ce groupe appartiennent des hommes comme Jacques Foccart, Jacques Soustelle, Jacques Baumel, Pierre Lefranc, Diomède Catroux. Pendant le premier trimestre 1947 sont ainsi jetées les bases de ce qui deviendra le R.P.F. Le Général conçoit un rassemblement identique à celui de la France Libre ; il dit à des familiers : « Nous allons refaire la France Libre ». Mais il voit alors se dérober quelques-uns sur lesquels il comptait et qui se déclarent choqués par le fait que l'héritage de Londres et d'Alger soit mis au service d'un projet politique et non plus d'un projet national. Ce sera la réponse que lui feront, par exemple, avec plus ou moins de courtoisie, René Pleven et Pierre Mendès France.

Lorsqu'il annonce par les discours de Bruneval du 30 mars et de Strasbourg, le 7 avril 1947, la création du R.P.F., ce n'est pas la France Libre qui recommence, c'est un parti politique de plus qui est fondé. On comprend les raisons évidentes qui ont poussé le général de Gaulle à passer à la politique partisane : sans parti dans un système partisan, il est totalement dépourvu de moyens d'action. Ceci dit, il reste à s'interroger, sur le choix de la date. On aurait pu comprendre par exemple cette création à l'automne 1946, avant le référendum, pour promouvoir le vote « non » ; on aurait pu également le comprendre après l'adoption du projet

constitutionnel (encore que le général de Gaulle ne souhaite pas entrer dans le jeu institutionnel tel qu'il a été créé), par exemple avant les élections du 10 novembre 1946 en vue de faire élire des députés gaullistes qui auraient pu bloquer le système et pousser à la révision. Mais il est clair que la création d'un parti gaulliste en avril 1947, alors que les élections ont eu lieu 5 mois plus tôt et que les prochaines doivent avoir lieu en 1951, est une création à contretemps si l'on se réfère au jeu politique normal. Et comme le général de Gaulle exclut tout autre recours que la voie légale et par conséquent rejette le coup d'Etat, le nouveau parti se trouve condamné à l'impasse, contraint à rester 5 ans l'arme au pied pour attendre les futures élections, et sans vraiment pouvoir, en attendant, peser sur les événements.

S'agit-il d'une erreur tactique ? L'argument de Jacques Soustelle selon lequel le général de Gaulle s'ennuyait profondément, mais tout de même moins rue de Solferino ou dans les grands meetings qu'à Colombey, est probablement une explication un peu courte. Sans doute faut-il prendre davantage en considération l'idée du général de Gaulle que l'affrontement entre les deux grands est inévitable et que la guerre menace : la guerre menaçant de nouveau, de nouveau la France serait menacée d'effondrement national puisque son système politique faible, fragile et miné par le séparatisme communiste, serait incapable d'affronter l'épreuve, l'Union française commençant déjà à se décomposer, par exemple en Indochine. Dans ces conditions, et alors que se prépare un nouveau drame national et international, l'homme du recours doit se tenir prêt avec des compagnons disposés à refaire l'opération de 1940.

Faut-il admettre cet argument de la crise internationale proche, en avril 1947, après la formulation de la doctrine Truman pour barrer la route au communisme en Grèce et en Turquie ? C'est une hypothèse, mais une hypothèse tout de même relativement lointaine. La guerre froide ne démarrera véritablement, surtout dans son acception française, les grèves insurrectionnelles, qu'à l'automne 1947, plusieurs mois après la création du R.P.F. D'autre part, au moment où le R.P.F. est créé les ministres communistes ne sont pas encore exclus du gouvernement, ce qui n'interviendra qu'au début du mois de mai, un mois après la création du R.P.F. L'argument ne me semble donc que modérément convaincant même si on peut admettre une certaine prescience de la guerre froide.

Conclusion

Ce qui est évident en tout cas, c'est qu'en mars-avril 1947 s'ouvre une phase toute nouvelle du gaullisme, celle du gaullisme politique ou, comme dit Jean Charlot, du gaullisme d'opposition. Du gaullisme incarnant l'identité nationale au gaullisme politique du R.P.F., le phénomène a vraisemblablement changé de nature et le général de Gaulle de stature. Les gaullistes ne sont plus exactement les mêmes et le problème qui, me semble-t-il, se trouve posé entre août 1944 et avril 1947 est celui des rapports entre de Gaulle et le gaullisme d'une part, d'autre part les partis politiques. En 1944, le gaullisme est une idéologie de rassemblement qui exclut par nature tout ce qui fractionne ou divise l'entité nationale, mais, du même coup, le refusant, le gaullisme se trouve condamné à la disparition dès lors que s'estompe le drame national qui a justifié sa naissance et que se mettent en place les règles normales du jeu démocratique, c'est-à-dire l'affrontement des partis. Pour ne pas disparaître, le gaullisme doit donc se couler dans le moule des combats partisans. C'est, me semble-t-il, cette prise de conscience qui intervient progressivement entre août 1944 et le printemps 1947, mais la question essentielle se pose de savoir alors si de Gaulle et les gaullistes peuvent, sans abandonner ce qui fait l'essence même du gaullisme, c'est-à-dire l'idéologie de rassemblement, entrer dans ce jeu partisan ?

La plupart des gaullistes entrés dans le jeu politique sur les conseils du général de Gaulle se trouvent intégrés à celui-ci et tenants de ses vues partielles et partisans. Or, le général de Gaulle, s'il a poussé ses fidèles à entrer dans les partis, apparaît convaincu pendant très longtemps qu'il ne peut pas accepter cette règle pour lui-même et, dans ces conditions, s'il se tient à son attitude il est condamné à l'impuissance dès qu'il quitte le pouvoir en janvier 1946. Il peut, certes, parler, écrire, mais l'ensemble est sans prise sur l'événement. Force lui est donc d'entrer au printemps 1947 dans le jeu partisan (même s'il se refuse à admettre que la formation qu'il crée alors est véritablement un parti), et ceci en dépit de ses dénégations, de sa volonté affirmée de créer un rassemblement qui soit au-dessus des partis comme l'attestera la double appartenance. En dépit du fait qu'il invoque le précédent de juin 1940 et de sa volonté d'incarner la Nation tout entière, le général de Gaulle devient bien, au printemps 1947, le chef d'un parti politique, ouvrant ainsi une page toute nouvelle dans l'histoire du gaullisme.